

La rencontre nationale de préparation du 10^e Conseil politique des femmes, qui s'est tenue le 6 mai 2012 à Stuttgart, a confirmé les propositions suivantes des coordinatrices européennes Monika Gärtner-Engel et Angélica Urrutia

Le 6 mai 2012, les 80 femmes déléguées de 34 villes d'Allemagne ont demandé aux coordinatrices européennes de présenter les motions suivantes à soumettre à la décision de la rencontre internationale des coordinatrices les 17 et 18 septembre 2012 :

Nous confirmons la **validité de la ligne fondamentale des documents existants** de la Conférence mondiale des femmes (l'appel, les principes et la résolution finale de Caracas).

Son **développement** les concrétisant en raison des expériences faites est sensé et peut être adopté dans le comité des coordinatrices :

1. À l'avenir, il devrait être possible à toutes les femmes de **participer au programme de masses et à l'assemblée générale**, qui ne devraient donc pas se chevaucher. Nous proposons de les séparer, p. ex. en leur réservant deux jours chaque, d'abord les ateliers, ensuite l'assemblée générale.
2. Le **principe du consensus** est conservé dans l'esprit d'éviter des votes disputés. Pendant le processus de décision, des votes sont réalisés pour obtenir un aperçu des opinions. Pour les questions concernant la politique quotidienne, une majorité de plus de 50 % est suffisante, pour les questions qui concernent la ligne de base, il faut atteindre 80 %. Dans les ateliers, ce scrutin est applicable pour les décisions au sujet de chaque atelier, dans l'assemblée générale, pour la ligne fondamentale de la CMF et ses projets.
3. Le comité mondial des coordinatrices doit se composer en règle générale de deux représentantes élues en bonne et due forme par leur Conférence continentale/régionale. Les invitées peuvent participer en auditrices, sans participer à la discussion, sauf dans un cadre clairement déterminé, et sans droit de vote. Le comité mondial des coordinatrices doit se donner un règlement intérieur et travailler sur cette base de façon conséquente.
4. À l'avenir, la CMF doit avoir comme pilier supplémentaire la **présentation, l'échange d'opinions et d'expériences d'organisations de femmes du monde entier**. Si l'on devait lui consacrer un forum qui se déroule parallèlement aux ateliers, ou lui réserver un jour à cet effet, doit être discuté et décidé par le comité des coordinatrices en dialogue avec les conférences continentales. Les partis (de gauche, révolutionnaires) ne sont pas exclus chez nous, mais sont une partie bienvenue de la CMF, s'ils participent de façon égale aux autres et sur la base des principes de la CMF.
5. Nous considérons comme indispensable pour la préparation de la prochaine Conférence mondiale des femmes l'installation d'un **comité d'organisation international et multilatéral** travaillant sur un pied d'égalité. Ce sera une sorte d'état-major pour les coordinatrices, soumis à leurs ordres et directives et obligé de rendre des comptes.
6. **Les candidates pour organiser les lieux de la 2^e CMF/ les futures hôtesse**s devront s'engager lors de leur candidature à coopérer avec les autres coordinatrices élues ainsi qu'avec toutes les porteuses de la CMF sur un pied d'égalité, de façon multilatérale et solidaire, et à informer sur le développement dans leur pays et sur des problèmes survenus.
7. Les **comptes-rendus** des réunions du comité mondial doivent être adoptés et publiés ; ils doivent aussi contenir les différends. Les instigatrices/coordinatrices doivent être ouvertes aux femmes, les informer aussi sur des conflits survenus, en établir la **publicité** et tenir conseil avec les femmes de leur pays ou de leur continent.
8. Il faudra faire un compte-rendu de l'assemblée générale, qui doit être adopté par les coordinatrices après son achèvement. Pour tous les ateliers, il faudra déterminer des responsables dirigeantes et des secrétaires de séance. Les dirigeantes seront responsables d'un compte rendu correct.
9. Nous proposons la **création de comités continentaux**, qui se sont déjà avérés indispensables en Europe ; car ils favorisent de nouveaux contacts pour le processus de la CMF ; et ils servent sur chaque continent à l'information et à la coordination du travail réciproques, en particulier pour organiser les trois journées de politique de femmes (les 8 mars, 1^{er} Mai et 25 novembre) et pour coordonner le processus de décision avec le comité mondial.
10. Nous proposons, pour le processus de la Conférence mondiale des femmes, la mise en

œuvre de sites internet gérés au niveau continental et reliés entre eux, ou bien la transformation du site européen en un site mondial par la collaboration de tous les continents.

11. Quant à l'initiative de la **Conférence mondiale des femmes de l'ONU en 2015**, nous la prenons comme un compliment à notre adresse ! Mais nous savons bien que cela signifie pour nous de marcher contre le vent. Nous en profiterons pour faire connaître notre conception universelle convaincante de la Conférence mondiale des femmes de la base et pour recruter de nouveaux soutiens.
12. Nous proposons à la Conférence mondiale en 2016 de faire un **concours international de chansons** pour choisir la plus belle chanson à ériger en hymne des femmes du monde.
13. Nous souhaitons que l'Asie soit le continent de la Conférence mondiale des femmes en 2016.